

LA RESTAURATION  
SCOLAIRE VUE PAR  
LES ENFANTS

Pages 16 - 17

EN ROUTE  
VERS NOËL

Page 20

# NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE



# NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE

## SOMMAIRE

PAGE 4-5

### CULTURE :

- La saison culturelle 2026 bientôt ouverte

PAGE 6

### VIE ASSOCIATIVE

- Le bénévolat dans tous ses états

PAGE 7

### SPORTS ET LOISIRS

- Des événements qui rassemblent

PAGE 8

### URBANISME

- Le Plan local de l'Habitat Adopté

PAGE 9

### BÂTIMENTS

- Un nouveau look pour la cour de l'école Devaud

PAGE 10

### VOIRIE

- Travaux achevés et à venir

PAGE 11

### FINANCES

- Une gestion financière prudente, et de qualité pour la commune

PAGE 12

### SOLIDARITÉ

- logements sociaux : comprendre les délais d'attribution

PAGE 13

### ACTION SOCIALE

- Les rendez-vous du CCAS

PAGE 14-15

### ENVIRONNEMENT

- Chantiers participatifs et ateliers avec les enfants

PAGE 16-17

### ENFANCE JEUNESSE

- « On mange quoi à midi ? »

PAGE 18

### VIE ÉCONOMIQUE

- De nouveaux commerçants à Nieul-sur-Mer

PAGE 19

### EN ROUTE VERS NOËL

- Traditionnel marché de Noël et autres rendez-vous

PAGE 20

### CITOYENNETÉ

- Nos jeunes engagés

PAGE 21

### VIVRE ENSEMBLE

PAGE 22

### VIE PRATIQUE

PAGE 23

### LE MOT DE L'OPPOSITION

PAGE 24

### AGENDA



Mairie - rue de Beauregard 17137 Nieul-sur-Mer  
mairie@nieul-sur-mer.fr - Tél. : 05 46 37 40 10

Directeur de la publication : Marc Maigné

Communication : Elise François-Dainville

Maquette : 1, 2, 3 ! Simone

Photos : Service communication, Freepik, Mathieu Vouzelaud, João Garcia.

Impression : Imprimerie Rochelaise • Imprimé sur papier recyclé.

Tirage 3 200 exemplaires • Dépôt 2<sup>ème</sup> semestre 2025.





# L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

Alors que l'Etat paraît plus fragilisé que jamais, malmené par des remaniements successifs, ce sont aussi nos liens sociaux qui sont déstabilisés, incitant au repli sur soi, à la peur de l'autre, et insinuant un doute profond quant à la capacité réelle de l'instance la plus haute, à nous protéger.

Mais que reste-t-il, si ce n'est l'intime conviction que c'est au niveau local que nous pouvons encore beaucoup. En tant que maire de Nieul-sur-Mer, je suis responsable de la sauvegarde de la population communale. Une protection qui s'exerce à plusieurs échelles : au niveau de la sécurité publique en garantissant l'ordre, notamment à travers le recrutement d'un second policier municipal et le renforcement de nos liens avec les services de secours et de sécurité (Gendarmerie, SDIS, etc.) Au niveau des crises majeures ensuite, climatiques notamment, avec notre plan communal de sauvegarde testé à deux reprises cette année. Les équipes de la mairie sont aujourd'hui formées et une réserve civile de bénévoles a été constituée. Toutes ces actions, ainsi que l'organisation du Forum de la Résilience, ont permis à la commune d'obtenir le label « Face aux risques agissons », une véritable reconnaissance de notre engagement.

Cette protection s'exerce aussi au niveau sanitaire. En tant que vice-président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, en charge de la santé, et médecin de formation, je mesure chaque jour combien la crise climatique, les pollutions diverses, ont des impacts directs sur notre bien-être et notre espérance de vie. La santé environnementale n'est plus une notion abstraite : elle est devenue une priorité d'action, à la croisée des politiques publiques locales.

À Nieul-sur-Mer, nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel, entre terre et mer. Mais cette richesse naturelle impose aussi des responsabilités.

Protéger notre littoral, développer les mobilités douces, améliorer la qualité de l'air et de l'eau, accompagner la transition énergétique, promouvoir une alimentation locale et de qualité : tous ces leviers sont autant d'actions de prévention en santé publique.

La santé ne se limite pas à l'hôpital ou aux soins : elle commence dans nos quartiers, dans nos écoles, dans nos assiettes, dans la manière dont nous vivons ensemble.

C'est cette vision que je porte au quotidien, avec engagement et conviction. Parce que protéger la santé des habitants, c'est préparer un avenir plus juste, plus solidaire et plus durable pour Nieul-sur-Mer et pour tout notre territoire.

Je vous souhaite une excellente fin d'année 2025.

## **Marc MAIGNÉ**

*Maire de Nieul-sur-Mer  
Conseiller départemental  
Vice-président de la CdA de La Rochelle,  
en charge de la santé*



## CULTURE

### UNE 15ÈME FÊTE DES ARTS DÉDIÉE AU STREET ART

Comme chaque année, la quinzième édition de la Fête des Arts fut un succès. Davantage de lieux ouverts, d'artistes et d'œuvres exposés. De nombreuses formes d'art ont été représentées : peinture, sculpture, musique et danse. Cette année, le thème choisi était celui du street art, l'occasion de la résidence de l'artiste Jordan Gentes dans les écoles de la commune, et d'un spectacle de danse hip hop par la compagnie de danse inclusive Pulp (photo de couverture).



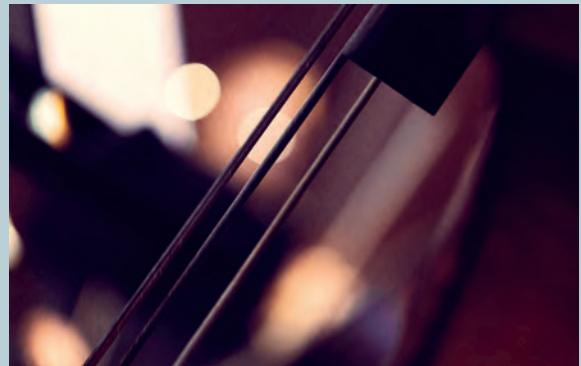
### UN GRAIN DE FOLIE À LA BIBLI !

La deuxième édition nationale de l'événement Biblis en Folie, a permis de confirmer que l'ambiance à la médiathèque Roger Sarraud est toujours conviviale... et créative. Sieste musicale, dictée et bourse aux livres... Ce fut, cette année encore, un vrai moment de partage intergénérationnel autour du livre !



### LA MUSIQUE BAROQUE FAIT ESCALE À NIEUL-SUR-MER

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Pour beaucoup d'entre nous, c'est l'occasion de sortir pour profiter de la magie de Noël. La commission culture a souhaité mettre à l'honneur l'ensemble Il Convito fondateur en 2017 du MM festival (Musique en Mouvement festival) à La Rochelle. Sous la baguette de Maude Gratton qui s'investit dans la transmission et le partage musical en Nouvelle-Aquitaine, cet ensemble fondé en 2005 est un espace de création. Sur des bases chambriastes autour du clavecin, du piano-forte et de l'orgue, il porte des projets artistiques forts et choisis, interrogeant la rencontre entre musique, art et histoire.



### Autour de Bach - Tempêtes & Passions

Sur les pas de Jean-Sébastien Bach, l'ensemble explore le répertoire baroque sur des instruments historiques, s'autorisant également des incursions au cœur du 19e siècle.

Maude Gratton, est une musicienne classique qui poursuit sa carrière soliste, maîtrisant l'orgue, le piano-forte et le clavecin. Elle est diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique de Paris en clavecin, orgue, basse continue et contrepoint renaissance. Elle dirigera l'ensemble ce soir-là.

Infos pratiques : samedi 20 décembre à 20h30 à l'Espace Michel Crépeau

Réservation : mairie 05 46 37 40 10

Tarifs : 8€/4€





## SAISON CULTURELLE 2026

Théâtre, musique, chant, danse, la saison culturelle 2026 vous propose de nombreux rendez-vous.

### Janvier /

- Mémoires en short : One man show de et avec Olivier de Robert
- Les nuits de la lecture : Théâtre de marionnettes
- Chœur gospel de La Rochelle
- Conférence "Sur les routes de la soie"

### Février /

- Charivari

### Mars /

- Tous en scène ! Concert Marimba and Co
- Printemps des Poètes

### Avril /

- Danse ukrainienne : "Les joyeux petits souliers"

Et bien d'autres événements à venir...

+ d'infos sur [nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr) et sur la plaquette culturelle disponible à la mairie.

## LES JEUDIS DES DÉCOUVERTES

Depuis plus d'un an, la médiathèque Roger Sarraud vous ouvre ses portes un jeudi par mois pour des ateliers vivants et conviviaux. Calligraphie, linogravure, théâtre, aquarelle, couture, écriture... des thèmes variés qui permettent de se retrouver, découvrir ou s'initier à de nouvelles pratiques culturelles..

+ d'infos et inscription :  
Médiathèque 05 46 37 39 18



## NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### Comment est élaborée votre saison culturelle ?

Notre saison culturelle est le fruit d'un long travail de prospection en amont. Nous essayons de proposer une sélection éclectique, qui puisse satisfaire la curiosité d'un public large (avec toujours une ou deux propositions à destination du jeune public).

Nous nous appuyons aussi sur ce qui est déjà proposé dans les communes environnantes pour éviter les déjà-vus et marquer notre propre identité culturelle. Nous œuvrons en partenariat avec la CdA, La Coursive et les communes de l'agglomération (par le biais notamment des Transhumances littorales). Une autre volonté : celle de choisir des artistes régionaux. Enfin, nous privilégions autant que possible une approche transversale dans notre programmation, susceptible de mobiliser différents services de la mairie (Enfance, Jeunesse et Citoyenneté, Environnement, Bâtiments, etc.)



# VIE ASSOCIATIVE



## PARENTHÈSE

Récemment implantée à Nieul-sur-Mer, Parenthèse vise à :

- Rendre l'art accessible aux personnes en situation de grande précarité, notamment aux personnes sans abri ;
- Favoriser l'insertion sociale par la culture ;
- Proposer des ateliers artistiques gratuits (aquarelle, gravure, linogravure, vidéo, couture, etc.).

**Contact :**  
[luna.gimeno@parenthese.club](mailto:luna.gimeno@parenthese.club)



## MILLE OUI

Antenne d'une association nationale, ses missions sont les suivantes :

- Financer des projets de jeunes pour une meilleure intégration sociale ;
- Aider les femmes rurales ;
- Créer un fonds de soutien et de solidarité pour la jeunesse ;
- Soutenir les plus démunis à travers les soutiens scolaires.

**Contact :**  
[associationmilleoui@gmail.com](mailto:associationmilleoui@gmail.com)



## LES AMIS

### DES JARDINS DU GÔ

Cette association a pour objectif d'offrir des moments de convivialité et des activités variées aux résidents de l'Ehpad les Jardins Du Gô :

- Créer du lien social au sein de l'établissement ;
- Collecter des fonds pour financer des projets ;
- Organiser des événements festifs, des sorties et des activités (culturelles, artistiques, musicales, de bien-être et de loisirs).

**Contact :**  
[lesamisdjdg@gmail.com](mailto:lesamisdjdg@gmail.com)

## SYMPA !

Lors de la Fête du Port du Plomb, l'association du Vieux Tape-Cul, qui assurait l'offre de restauration, a reversé une partie des bénéfices réalisés, à l'association Sol Fa Sans Ré. Présente sur l'événement, celle-ci triait les déchets alimentaires et les restes des repas pour en limiter l'impact sur l'environnement. Une belle coopération entre associations locales !

## LE BÉNÉVOLAT, UNE BONNE ACTION AUSSI POUR SOI

Bien plus qu'un simple don de temps, le bénévolat est un engagement citoyen qui enrichit à la fois la société et l'individu. En offrant leurs compétences, les bénévoles soutiennent des causes variées (solidarité, environnement, culture) tout en participant activement à la cohésion sociale. A Nieul-sur-Mer, on compte une quarantaine d'associations et plus de 500 bénévoles qui les font vivre. Pour les jeunes, ce bénévolat représente un moyen de gagner en expérience et en confiance. Pour les aînés, c'est aussi un moyen de rester actifs et utiles.

*« J'ai toujours voulu être bénévole parce que je trouve ça très important de donner son temps aux plus nécessiteux. Je ne peux pas vraiment dire que ça m'apporte quelque chose personnellement parce que je ne le fais pas par intérêt, mais en tout cas ça me permet de rendre à mon échelle, le monde plus inclusif et solidaire. »*

Luna Gimeno, 25 ans, présidente de l'association Parenthèse



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi du 15 avril 2024 a de nombreuses dispositions favorables au bénévolat et à la simplification associative. Parmi les mesures clés : le compte d'engagement citoyen (CEC) qui permet d'acquérir des droits à formation, l'extension du congé de citoyenneté qui offre la possibilité aux salariés de prendre quelques jours pour des actions de bénévolat, l'inscription du dispositif Guid'Asso dans la loi comme service public d'accompagnement des associations (la commune de Nieul-sur-Mer est labellisée Guid'Asso depuis juin 2024).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

La thématique sport santé est déclinée toute l'année à Nieul-sur-Mer. On la retrouve en fil rouge de nos manifestations, telles qu'Octobre Rose, ou les Parcours du Cœur.

### OCTOBRE ROSE : MILLE ET UNE FAÇONS DE SENSIBILISER

Noué il y a un an, le partenariat avec l'association rochelaise Pink Chili Pepper s'est enrichi cette année avec trois rendez-vous marquants dans le cadre d'Octobre Rose. Un ciné-débat consacré à la résilience par le sport a réuni le public autour d'un film haut en couleurs d'Alexandra Husta, suivi d'échanges menés par des professionnelles de santé.

La belle exposition photographique « Art en corps », présentée dans le hall de la mairie avec les œuvres de Juliette Moutet, rendait hommage aux femmes touchées par le cancer du sein en réinterprétant des figures emblématiques de l'histoire de l'art. Une marche gourmande a enfin permis à toutes et tous de se retrouver le long d'un parcours convivial, organisée avec le soutien généreux de la boulangerie Pain Nature.



*« Merci à tous les intervenants : oncologue, psychiatre, sage-femme, M. le maire, ses adjoints qui nous ont écoutés et répondu avec tant de bienveillance. Bravo à Alexandra Husta et son humour exceptionnel, qui nous a permis de passer une délicieuse soirée tout en parlant d'un sujet sérieux : le cancer, le dépistage, les palpations nécessaires et le sport indispensable pour mieux lutter et mieux guérir ». Francine D, dans le public lors de la soirée ciné-débat Octobre Rose.*

### UN FORUM POUR SE PRÉPARER AUX RISQUES MAJEURS

Dans le cadre de la Journée nationale de la résilience du 13 octobre, et en lien avec la journée internationale de réduction des risques de catastrophes, Nieul-sur-Mer a organisé un forum dédié à la prévention et à la gestion des risques. Habitantes et habitants ont pu découvrir de nombreuses animations : exposition, table ronde, rencontre avec la réserve communale de bénévoles, présentation du Plan Communal de Sauvegarde, stands des services de secours et d'assistance, ainsi que des ateliers animés par la cellule paramédicale de l'hôpital de La Rochelle. Cette mobilisation collective a permis à Nieul-sur-Mer d'obtenir le label « Face aux risques, agissons », valorisant l'engagement de la commune pour la sécurité de toutes et tous.



### RETOUR DES COMPÉTITIONS DE BOXE À NIEUL-SUR-MER

Après quelques années de pause, l'association Boxing Club Nieulais a décidé d'organiser à nouveau des compétitions annuelles. Un événement est prévu le 4 avril prochain à l'Espace Michel Crépeau. Les clubs de La Rochelle, Saintes, Surgères et Royan viendront s'affronter sur le ring spécialement monté pour l'occasion, des Benjamins (12 ans) aux Vétérans, tous pourront concourir et remporter la coupe.

## FELICITATIONS !

Félicitations à l'équipe Régional 3 de Nieul-sur-Mer qui a vaincu l'équipe du FC Avenir 79 (Régional 2) 2 buts à 1 au terme d'un match intense en octobre dernier.

Cette qualification pour le 6<sup>ème</sup> tour de Coupe de France est historique pour le club de foot de l'ASM de Nieul-sur-Mer.



## DOMAINE DE MAILLEZAIS : LES PREMIERS HABITANTS S'INSTALLENT

Cette opération de 110 logements pilotée par Nexit et la CDA La Rochelle est répartie en 44 logements locatifs sociaux (tous attribués à ce jour), 22 logements en accession abordable (tous vendus) et 44 maisons en accession libre (commercialisation en cours). Les collectifs sont de type rez-de-chaussée + 2 niveaux + attique (soit un dernier niveau moitié logement moitié-terrasse arborée), tenant compte de la topographie du terrain, avec toute typologie du T2 au T5. Les maisons individuelles sont groupées par trois et les bâtiments rez-de-chaussée + un étage en alternance avec les collectifs. Pour garder une identité patrimoniale, la collectivité a imposé des toits tuilés de type picto-charentais. 180 places de stationnement additionnées de 34 places visiteurs sont prévues, dont 24 en garage et 51 en rez-de-chaussée des collectifs. Enfin, un parc arboré de 2 700 m<sup>2</sup> servira d'écran végétal avec l'entreprise Point P, une fois les travaux de voirie terminés.



## LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT 2026-2032 ADOPTÉ !



À une très large majorité, le conseil municipal réuni le 16 septembre dernier a voté le PLH 2026-2032, un document cadre qui fixe pour les 6 années à venir les objectifs en termes de constructions de logements. En effet, si Nieul-sur-Mer est attractive, en particulier du point de vue économique de par son statut de pôle d'appui de la CdA, elle ne permet pas d'accueillir les foyers les plus modestes. Pour inverser cette tendance, il a été décidé d'imposer dans toutes ses opérations de plus de 10 logements, 40% de logements sociaux (76% de la population peut en effet y prétendre), et 20% de logements en accession abordable. Ce PLH doit répondre à l'impérieuse nécessité d'attirer davantage de jeunes familles avec enfants pour maintenir la fréquentation de nos trois écoles. Il doit aussi permettre aux travailleurs clés et peu rémunérés comme les infirmières, les pompiers ou les agents d'astreinte - tout comme aux 1000 salariés qui travaillent quotidiennement dans la commune et dont seulement 15% habitent Nieul-sur-Mer - de se rapprocher de leur lieu de travail. Ce PLH a également pour ambition d'enrayer une démographie de plus en plus vieillissante, la commune dépassant le seuil des 35% des plus de 65 ans. Dans cette optique, et pour répondre à la loi en

termes de production sociale par tranche de trois années, il est prévu la construction de 625 logements d'ici 2032, dont 390 sociaux et abordables. Ce PLH est établi sur les 6 prochaines années, durée nécessaire pour se donner le temps d'adapter nos services publics, et notamment les transports, à cet apport de population, le tout dans un urbanisme raisonnable et respectueux du "déjà là", des riverains et de la conservation du végétal existant.

### À savoir

Adoptée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige les communes de plus de 3 500 habitants à disposer de 25 % de logements sociaux au sein de leur parc de résidences principales, sous peine d'être redevables d'un prélèvement annuel opéré sur leurs ressources fiscales. A ce titre, la commune a été pénalisée à hauteur de 122 875 € en 2024. Par ailleurs, un Contrat de Mixité Sociale (CMS) validé par l'État, qui fixe des objectifs de rattrapage en logements sociaux pour les trois années à venir, a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 28 mai 2024. Ce CMS a fait partie des documents cadres nécessaires à l'établissement du PLH 2026-2032.

## DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À L'ESPACE MICHEL CRÉPEAU

L'Espace Michel Crépeau va prochainement accueillir une installation photovoltaïque sur sa toiture ainsi que des ombrières photovoltaïques sur le parking. D'une puissance totale de 390 kWc, ce projet permettra de produire une électricité locale et renouvelable, contribuant à l'accélération de la transition énergétique du territoire. La production sera prioritairement fléchée vers les bâtiments publics de proximité à savoir L'EMC, l'école maternelle Dolto et le Centre technique municipal avec un système basé sur l'auto-consommation collective, géré par compteurs Linky. Les dépenses afférentes à la fourniture, la mise en place et la maintenance pendant 20 ans des panneaux photovoltaïques seront à charge de Sénrgies, Société d'Économie Mixte créée par la Communauté d'agglomération de La Rochelle en 2024 qui réalise ce projet. + d'infos : [www.senrgies.fr](http://www.senrgies.fr)



Des panneaux photovoltaïques sur le toit et sur le parking de l'EMC permettront d'alimenter les bâtiments publics à proximité.

## ESPACE DOLTO : LES TRAVAUX DÉMARRERONT CET ÉTÉ

Les enfants de l'école maternelle Françoise Dolto et de l'accueil de loisirs le Gô'Elan, intégreront un tout nouveau espace à la rentrée 2027. Le projet porté par la municipalité depuis plusieurs années, vise principalement à améliorer le confort thermique et l'isolation phonique des bâtiments, tout en réduisant les coûts énergétiques par une meilleure isolation globale et à travers un nouveau mode de chauffage, fondé sur une énergie renouvelable, la géothermie. Il est couplé à un réaménagement des espaces extérieurs, plus vertueux et mieux adaptés aux besoins des enfants. Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Etat via le Fonds vert ainsi que de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. En parallèle, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Europe via le FEDER 2.1, ont été sollicitées.

En attendant le démarrage des travaux, et pour permettre aux enfants et aux équipes pédagogiques de passer une année dans de meilleures conditions, une partie de la toiture a été bâchée. Des grilles ont également été posées autour de l'école pour sécuriser la cour. Pendant les travaux, un "village" avec des modulaires sera installé à proximité de l'école, pour permettre la poursuite des cours. Une page dédiée à l'ensemble du projet est consultable sur notre site [nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr).

## UN NOUVEAU LOOK POUR LA COUR DE L'ÉCOLE DEVAUD



Les travaux ont eu lieu pendant ces vacances d'automne.

les activités sportives des élèves. Le revêtement bitumeux restant a été remplacé par du gazon et des variétés végétales adaptées. Objectif : faciliter l'infiltration naturelle des eaux pour réduire le volume d'eau de ruissellement à collecter dans les réseaux. Lors des périodes de fort ensoleillement, la mise en place de cette poche verte participera, en plus des arbres adjacents, à la réduction de l'effet "îlot de chaleur", offrant une température plus agréable aux enfants. En complément, une toile d'ombrage sera mise en place sur la partie en enrobé pour faciliter les pratiques sportives et la sortie des enfants lors des épisodes de fortes chaleurs, et d'événements pluvieux.

Le sol était considérablement dégradé par le temps et les racines des arbres, alors l'idée a été évoquée de reprendre cette cour. Les enfants ont travaillé dans ce sens avec leurs enseignants et proposé un projet qui puisse s'inscrire dans le cadre du label E3D (École en Démarche globale de Développement Durable). Ces vacances d'automne ont permis de renouveler l'enrobé sur les deux tiers de la cour pour permettre

## UNE ÉQUIPE POLYVALENTE ET EFFICACE AU SERVICE DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

Sous la direction de Benjamin Sugy, directeur des services techniques et de l'urbanisme (arrivé le 1<sup>er</sup> octobre), et avec l'appui du responsable du centre technique municipal, quatre agents communaux effectuent au quotidien des missions très variées : entretien et valorisation du patrimoine bâti, appui logistique aux manifestations communales, interventions polyvalentes en fonction des besoins.



## DES TRAVAUX DANS LA CHAPELLE DE LAUZIÈRES

La chapelle de Lauzières est fermée jusqu'à nouvel ordre en raison d'investigations et d'élaboration de diagnostics complémentaires pour envisager des travaux de consolidation et de renforcement structurels, notamment au niveau de la charpente.

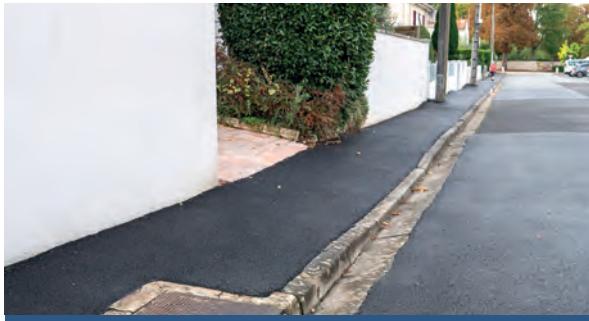
## NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### L'hiver dernier, des difficultés récurrentes de chauffage ont touché l'école Chobelet. Où en est-on ?



Plusieurs entreprises sont intervenues pour effectuer des réparations et un groupe électrogène a été installé afin de maintenir des conditions de confort suffisantes. Cet été, la chaudière a été entièrement remplacée. Cet investissement garantit désormais le bien-être des élèves et des équipes éducatives.

## VOIRIE



Reprise partielle du trottoir rue des fleurs



Reprise rue du marais



Finalisation du chemin des Enfourneaux



Reprise partielle rue des mottes et Océan  
à la suite des travaux assainissement  
de la CdA



Sécurisation du passage des enfants au niveau du rond-point de la mairie.

### PETITS TRAVAUX RÉALISÉS (CANIVEAUX, TRANCHÉES, ETC.)

- Rue des Renfermis
- Rue des Mésanges
- Impasse du Moulin Ragot
- Chemin de l'Ouaille

### AMÉNAGEMENTS

- Sécurisation du passage des enfants au niveau de l'école Chobelet

### À VENIR D'ICI FIN 2025

- Entrée de Nieul côté cimetière (reprise partielle des bas-côtés de la route)
- Aménagement de l'entrée du domaine de Maillezais
- Aménagement entrée du stade
- Trottoirs de la rue du Faisan Doré



### NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

#### Où en est le projet de piste cyclable Marsilly-Les Greffières via l'Aubreçay ?

Nous avions effectivement évoqué ce projet porté par la CdA de la Rochelle dans le dernier magazine. Celle-ci, d'une distance de 10 km dont 1,5 km sur notre commune, reliera Marsilly aux Greffières via l'Aubreçay. L'étude est presque finie et il reste encore à clarifier le passage au niveau de la cabane à melons qui nécessite l'accord du département. Nous travaillons sur ce sujet en lien étroit avec les municipalités de Marsilly et de Lagord. De son côté, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle envisage de débuter les travaux avant l'été prochain, pour une livraison de la piste cyclable à l'automne 2026.

## GESTION PRUDENTE...

La gestion financière de la commune a été placée, tout au long du mandat, sous le signe de la prudence. La situation nationale, mais aussi internationale, très perturbée est venue confirmer notre choix. Dès notre entrée en fonction, est survenue une crise sanitaire majeure, puis les crises internationales et les crises politiques se sont enchainées.

Nous avons donc veillé à contenir les coûts de fonctionnement qui sont aujourd’hui inférieurs de 250 € par habitant à ceux des communes de notre strate (source DGFIP) sachant que les recettes fiscales sont, elles, inférieures de 100 € par habitant. La sécurisation de notre dette a également été une priorité absolue. Il s’agissait de se libérer de montages dangereux souscrits en 2007 pour la construction de l’EHPAD et celle de l’Espace Michel Crépeau. Le règlement de ces deux emprunts a été relativement couteux mais il nous permet d’envisager l’avenir avec clarté et sérénité.



## ...ET QUALITÉ COMPTABLE

L’an dernier, afin de conforter la qualité de nos écritures comptables dont dépend la fiabilité des documents budgétaires et financiers, et ainsi la crédibilité de la commune, nous avons signé un engagement partenarial avec les services du Trésor Public pour une durée de cinq années.

Le bilan de la première année de ce travail en commun fait apparaître des résultats très satisfaisants. L’ensemble des indicateurs observés par les services du Trésor Public montre un niveau d’excellence maintenu et parfois même, comme celui du recouvrement des recettes, encore amélioré, approchant désormais les 100%.

Toujours dans cette logique d’optimisation de ses finances, la commune a mis en place depuis 2023, une politique de gestion active de sa trésorerie. Désormais, l’essentiel de nos liquidités est placé sur des comptes à terme ouverts auprès du Trésor Public. Ainsi, les sommes provisionnées en attente de réalisation d’investissements, tel notamment la restructuration de Dolto, produisent des intérêts. Depuis la fin de 2023, cette politique a généré 150972 € de recettes supplémentaires, ce qui représente environ 3,5 % du produit de la taxe foncière.

## NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### Pourquoi le montant de mon impôt foncier a augmenté cette année alors que la taxe communale est toujours de 10 % ?

Le calcul de la base foncière repose sur deux paramètres : la valeur (ou base) locative cadastrale fixée par l’Etat (qui varie également lors de travaux d’amélioration), et le taux d’imposition fixé par la commune. A Nueil-sur-Mer, le taux n’a, pas augmenté (il est toujours de 10%), en revanche la base locative, elle, a augmenté de 1,7 %, induisant mathématiquement une hausse du montant de votre impôt foncier.



## LOGEMENTS SOCIAUX

### DES DÉLAIS D'ATTRIBUTION TOUJOURS (TROP !) LONGS

On estime aujourd’hui que 76 % de la population est éligible à l’attribution d’un logement social. Pourtant, au niveau de l’agglomération rochelaise comme partout en France, la proposition de logements disponibles ne suffit pas. Explications.

Les locataires de logements sociaux ne signent pas directement leur bail avec un organisme. Il faut au préalable déposer un dossier en ligne (via [demandedellogement17.fr](http://demandedellogement17.fr)), ou bien auprès du CCAS de Nieul-sur-Mer. Cette demande doit être renouvelée tous les ans et tout changement de situation immédiatement mentionné. Une commission d’attribution étudie ensuite chaque dossier afin de rendre sa décision. Les délais varient et ne sont jamais connus à l’avance, mais les personnes en situation d’urgence (les victimes de violences conjugales ou encore celles hébergées en foyer d’accueil) ainsi que celles en situation de handicap sont prioritaires.

#### À noter !

Ni la mairie, ni le CCAS ne sont décisionnaires dans les attributions de logements sociaux.



#### DES DOSSIERS EXAMINÉS À LA LOUPE

Pour pouvoir accéder à un logement social, il faut répondre à plusieurs critères, à commencer par le fait d'être Français, ou étranger avec un titre de séjour en cours de validité.

Les ressources sont le second critère principal : les plafonds sont fixés chaque 1<sup>er</sup> janvier selon l'évolution de l'indice de référence des loyers (IRL). Le dossier ainsi constitué est étudié par la CALEOL (Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements).

Quand un dossier est positionné, le bailleur social (et non la mairie) prend contact avec le demandeur pour l'en informer. Il revient vers lui une fois que la décision a été prise par la commission d'attribution.

Attention : quand une proposition de logement est refusée, le demandeur perd des points et son dossier perd sa position. Pour en savoir plus : [demandedellogement17.fr](http://demandedellogement17.fr)

#### NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Je ne sais plus à quelle date je dois renouveler ma demande de logement social.

Comment faire ?

Vous pouvez consulter votre dossier en ligne à tout moment avec vos identifiants sur [demandedellogement17.fr](http://demandedellogement17.fr).

Autre possibilité : prenez contact avec le secrétariat du CCAS qui fera un point avec vous.



Signature des baux de location pour des logements au sein du Domaine du Maillezais avec Coop Charente Maritime Habitat à la mairie de Nieul-sur-Mer le 9 octobre dernier.

## LES RENDEZ-VOUS DU CCAS

### FORUM AIDANTS : LES AIDANTS SUR LES PLANCHES !

Afin d'informer les aidants sur leurs droits, le CCAS a organisé en octobre un forum avec l'ensemble des partenaires du secteur.

Une pièce de théâtre, « Points d'appui », a mis en scène des vies d'aidants à travers plusieurs saynètes.

Les aidants présents dans le public ont ensuite été invités par la compagnie "Entrée de jeu" à monter sur scène pour enrichir la pièce via une improvisation spontanée nourrie de leur propre vécu.

Cette interaction très originale et humoristique a permis aux aidants de se reconnaître et de partager des moments difficiles au travers du prisme de l'humour.



#### À NOTER :

La plupart des rendez-vous proposés par le CCAS sont gratuits mais nécessitent une inscription au 05 46 37 72 86.

Le programme complet est disponible au secrétariat du CCAS et en ligne sur [nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr).

### COMPARER LES OFFRES DE MUTUELLES GRATUITEMENT AVEC UN COURTIER



Le centre communal d'action sociale a choisi d'adhérer au dispositif « Ma commune, Ma santé » porté par l'association ACTION qui négocie auprès de différents assureurs des contrats collectifs à un tarif préférentiel. Depuis le mois d'avril, des permanences sont proposées au CCAS.

Objectif : proposer aux Nieulais une mutuelle santé adaptée à leurs besoins et à un prix attractif. Prochains rendez-vous : jeudi 4 décembre (14h-17h), jeudi 8 janvier et mardi 3 février (9h-12h).

### CAFÉ DES AIDANTS : UN MOMENT DE RÉPIT



Vous accombez un proche malade, en situation de handicap, ou dépendant du fait de l'âge ? Autour d'un café, venez partager votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information.

### CODE DE LA ROUTE : UNE PETITE REMISE À NIVEAU S'IMPOSE ?



Cet atelier qui aura lieu le 4 décembre permet de réviser le code de la route avec un moniteur d'auto-école. Il pourra être complété par l'atelier « Santé-vous au volant » avec un exercice de conduite prévu au mois d'avril.

### BOOSTER SA MÉMOIRE

Comment préserver sa mémoire ? Dès le mois de janvier, l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) animera 12 séances de 3 h par semaine avec des exercices ludiques pour stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau.

### YOGA DU RIRE

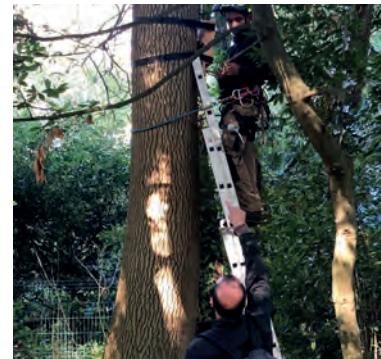
Évacuer le stress, réduire la tension artérielle, renforcer le système immunitaire, réduire la douleur, et positiver... voici les bienfaits générés par le rire. 8 séances gratuites pour tous les Nieulais, animées par l'ASEPT, débuteront dès le mois de janvier.

# ENVIRONNEMENT

## DES NICOIRS DANS LE PARC MUNICIPAL

Dans le cadre du programme Biodiver'Cité, piloté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, notre commune a récemment accueilli sept nichoirs pour les huppes et chevêches, ainsi que sept gîtes à chauves-souris. Objectif : favoriser la biodiversité locale en offrant des espaces adaptés à la nidification et améliorer notre cadre de vie.

En facilitant leur présence, nous contribuons non seulement à la préservation de la faune sauvage, mais aussi à l'équilibre écologique dont nous bénéficions tous (régulation des insectes, pollinisation, etc.) Un bel aspect de ce projet réside dans l'implication active des enfants nieulais du centre de loisirs, qui ont participé à la fabrication de nichoirs simples aux côtés de M. Maisonhaute, intervenant de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).



### ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

En lien avec ce projet, plusieurs animations pédagogiques ont également été menées dans les écoles.

Au programme : découverte de la biodiversité et sensibilisation à la faune, approfondissement autour de deux espèces emblématiques (huppe fasciée et la pipistrelle commune), parcours-enquête au cœur de la commune pour identifier les cavités naturelles ou bâties favorables à la faune, atelier de construction de nichoirs et de gîtes, en collaboration avec le centre de loisirs.

Ces temps forts ont permis aux enfants de mieux comprendre les enjeux de la biodiversité locale et de devenir, à leur échelle, des acteurs de sa préservation. Un petit geste pour la nature, un grand pas pour notre patrimoine commun !



### LES ÉCUREUILS ONT LEUR PASSERELLE !

A la lumière de la protection de la faune locale et afin de favoriser ses déplacements en toute sécurité, la commune a procédé cet été à l'installation d'un passage à écureuil rue du Val'Hureau entre l'Ehpad "les Jardins du Gô" et l'arrêt de bus.

Ce dispositif original, aussi appelé "écuroduc", permet aux écureuils de franchir la chaussée sans danger en empruntant un câble tendu entre deux arbres. Il limite ainsi les risques d'accidents de circulation et contribue à préserver la présence de ces petits mammifères dans notre environnement.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté communale de favoriser la biodiversité et d'adapter nos aménagements pour un meilleur équilibre entre nature et cadre de vie.



## CIMETIÈRE : LE TRI DES DÉCHETS S'ORGANISE

Afin d'améliorer la gestion des déchets et de favoriser le recyclage, la commune a mis en place une nouvelle organisation des points de collecte au cimetière.

Objectif : faciliter le tri, réduire les volumes de déchets incinérés et donner une seconde vie à certains matériaux comme le terreau ou les pots réutilisables.

Un seul point de collecte est désormais disponible à l'entrée principale du cimetière (le second point situé dans la deuxième partie a été supprimé).

Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos déchets exclusivement à cet emplacement.



Nouvelle organisation de la gestion du tri des déchets au cimetière.

## DES ATELIERS AUTOUR DE L'EAU : UNE MANIÈRE DE SENSIBILISER À LA RESSOURCE

Le 4 octobre, la municipalité a proposé les "Ateliers de l'eau", animés par l'association Water Family. Sur le thème de l'eau, ses usages, les menaces pesant sur cette ressource, des jeux ont été proposés aux enfants en matinée et aux adultes l'après-midi.

Un autre atelier de jeu sur la séquestration du carbone bleu a été proposé par un doctorant en géographie sociale. Ces ateliers ont été unanimement appréciés par les participants.



## NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

### Nous constatons une recrudescence de chats errants dans notre rue. Que faire ?

Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à contacter la mairie qui pourra solliciter l'association Planning Chat qui récupérera, fera stériliser et prendra soin des animaux. De son côté, la communauté d'Agglomération de la Rochelle assume la compétence « fourrière animale ». En cas d'animal divagant, blessé, de cadavre, un seul numéro est à composer : 06 29 58 88 71.

## CHANTIERS PARTICIPATIFS AU BOIS GOURMAND

Un nouvel élan collectif a vu le jour il y a un an autour de l'espace Germaine Barbier à Lauzières.

Depuis, des chantiers participatifs de désherbage sont régulièrement organisés au Bois Gourmand, autour de l'entretien de ce site en complément des actions effectuées par le service espaces verts de la commune.

Ces rendez-vous vont bien au-delà du simple désherbage : ils sont aussi l'occasion de partager des savoir-faire, de renforcer les liens entre habitants et de sensibiliser chacun à une gestion respectueuse de notre patrimoine naturel.

Rejoindre les chantiers participatifs, c'est agir ensemble pour l'amélioration de notre cadre de vie. Si vous voulez rejoindre ce collectif, merci d'écrire à : [environnement@nieul-sur-mer.fr](mailto:environnement@nieul-sur-mer.fr)



## CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : RENFORCER LES SERVICES AUX FAMILLES

Signée entre la Caisse d'Allocations Familiales, la CdA et l'ensemble des 28 communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Convention territoriale globale (CTG) vise à coordonner et renforcer les politiques sociales locales en faveur des familles, de la jeunesse et de la solidarité. Les contours de cette convention ont été définis à l'issue d'une grande consultation menée auprès des familles et des acteurs éducatifs du territoire. Les réponses ont permis d'identifier les besoins et attentes autour de sept thématiques clés, dont la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique et le cadre de vie. Parmi les actions phares : la quinzaine de la petite-enfance avec le festival de la toute petite-enfance en mars dernier, le forum de la petite-enfance en juin, ou encore Solidari'Sport organisé par le Conseil Municipal des Enfants (CME).



## "ON MANGE QUOI À MIDI ?"

### LA RESTAURATION SCOLAIRE VUE PAR LES ENFANTS

Emile, Colas, Nina, Joan et Sophia et l'équipe d'animation et de restauration du service Enfance, Jeunesse et Citoyenneté (EJC) ont répondu à nos questions.

#### Sais-tu qui décide des repas à la restauration scolaire ?

**EMILE** : Ce sont les dames de la restauration, la cuisine, la mairie.

**EJC** : La société qui fournit les denrées propose aussi un menu. Celui-ci est ensuite travaillé par notre équipe pour qu'il réponde bien aux exigences de santé et de goût.

#### Penses-tu que les repas viennent tout prêts ou qu'ils sont cuisinés sur place ?

**COLAS** : Les repas ne viennent pas tout seuls, les cuisiniers préparent les repas

**EJC** : Les repas sont « fait maison », pour 400 repas par jour en période scolaire et 120 mercredis et jours de vacances. Nous réalisons aussi les goûters et réutilisons autant que possible des denrées restantes pour la fabrication de plats ou goûters (smoothies, pain perdu, gâteaux aux fruits, etc.)

#### Pourquoi penses-tu que l'on change de menu chaque jour ?

**NINA** : Il ne faut pas trop manger les mêmes choses parce que sinon on peut risquer d'avoir une maladie, vomir. On fait attention à notre ventre, à notre corps.

**EJC** : Les menus réalisés sont travaillés de façon à respecter différents critères : diététique, allergènes, régimes particuliers, variétés des denrées, découvertes de goûts et saveurs.



## LES ENFANTS DU GÔ'ÉLAN EMBARQUÉS À BORD DU BOUCHELEUR



Le 8 août dernier, les enfants de l'accueil de loisirs Le Gô'Élan ont vécu une belle expérience grâce à l'invitation de l'association du "Vieux Tape-Cul". À bord du Boucholeur, réplique des bateaux mytiques utilisés dans les années 1950 et classé d'intérêt patrimonial, ils ont embarqué pour une balade en mer pleine de découvertes et d'émotions. Les bénévoles de l'association, passionnés et passionnantes, ont partagé avec enthousiasme l'histoire de la flottille qui sillonnait autrefois le Pertuis Breton. Les enfants ont ainsi pu admirer ce bateau construit en 1992. Entre émerveillement, apprentissage et grand air marin, cette sortie fut un véritable moment de transmission et de convivialité.

## CAMP D'HIVER AU LIORAN

Axé sur la découverte du milieu montagnard et la pratique des sports de neige, ce séjour permet chaque année à 50 jeunes de 6 à 17 ans, de profiter d'un programme incluant ski, randonnées en raquettes, patinage et autres animations. Le séjour aura lieu du 8 au 14 février au Lioran (Massif central). Les inscriptions se feront avant les vacances de décembre. + d'infos : 05 46 37 40 10 ou [secretariatejc@nieul-sur-mer.fr](mailto:secretariatejc@nieul-sur-mer.fr).



### D'où viennent les fruits et légumes de tes repas ?

**JOAN :** Ils viennent du marché, des magasins d'un potager.

**EJC :** Nous faisons du « fait maison » avec des produits extra frais, respectant la Loi Egalim. A Nieul-sur-Mer, nous sommes bien au-dessus des préconisations sur les produits issus de l'agriculture biologique avec actuellement 42% au lieu des 20 % que demande la loi. Cela nous a permis de passer au 2ème niveau du Label Territoire Bio Engagé en 2024. Notre pain provient de la boulangerie de la commune pour le repas et les goûters. Notre poisson frais vient du port, notre viande fraîche sous vide, de Niort principalement. Nos fruits et légumes viennent de moins de 150 km.

### Est-ce que tu as déjà goûté un aliment nouveau à la restauration, si oui lequel ?

**SOPHIA :** Oui, l'ananas, la truffe coco, la noix de coco, la quiche aux petits pois, les huîtres.

**EJC :** Des commissions restauration sont établies trimestriellement auprès des enfants afin d'écouter leur avis, leurs souhaits et les axes d'amélioration pour pouvoir les satisfaire.

### Comment pourrais-tu aider à éviter le gaspillage ?

**SOPHIA :** Même si tu n'aimes pas, il faut quand même que tu manges. Si on n'aime pas, on goûte. Si on aime, on en reprend, sinon c'est du gaspillage. S'il y a des restes, on les met dans le compost.

**EJC :** Nous luttons contre le gaspillage alimentaire en effectuant 2 relevés sur deux semaines à l'année. Sur 11 communes participantes, nous avons les meilleurs résultats actuellement. La qualité des repas permet de limiter le gaspillage. Les fruits, les fromages à la coupe et le pain qui n'ont pas été distribués au déjeuner sont systématiquement proposés en complément des goûters. Depuis 5 ans, chaque structure a son composteur afin que les déchets soient valorisés par le service espaces verts de la commune.



# VIE ÉCONOMIQUE

## ILS VIENNENT D'OUVRIR SUR LA COMMUNE



### MAISON MADLIN

Affectueusement surnommée « maisonomique », chez Maison Madlin, la cuisine est entièrement faite maison par le chef Philippe, dont le parcours culinaire est aussi riche que varié.

Entre gastronomie traditionnelle française et saveurs latines ensoleillées, sa cuisine mélange et combine les saveurs des pays où sa femme Marta et lui ont vécu et voyagé (Mexique, Brésil, Royaume-Uni, etc.)

En plus de la carte du restaurant, Maison Madlin propose un brunch le samedi et le dimanche et une boutique avec un choix de produits de qualité.



Avenue du grand large  
Centre commercial  
du Moulin des Chênes  
verts

**Infos et réservations  
sur [maisonmadlin.fr](http://maisonmadlin.fr)  
05 46 41 80 01**



### LINGE ET VOUS

Des nappes à nettoyer ?  
Une couette à rafraîchir ?

Depuis plusieurs mois, Linge et Vous assure un service de blanchisserie pour les professionnels et les particuliers.

Maïté Crépin vous accueille avec le sourire du lundi au samedi (10h-18h/10h-16h) et vous propose un contrat adapté.



3 Rue Florence  
Arthaud  
**[www.ingeetvous17.fr](http://www.ingeetvous17.fr)**  
**Centre commercial  
du Moulin des Chênes  
verts**

**06 70 71 99 11**

Marché de Noël  
Nieul-sur-Mer 2025

6 décembre 10h-20h & 7 décembre 10h-18h

CC du Moulin des Chênes Verts

Artisanat, animations, restauration, et bien d'autres surprises...

d'infos : mairie 05 46 37 40 10

## TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL

Forte du succès de l'année passée, la municipalité renouvelle son marché de Noël au centre commercial du Moulin des Chênes Verts, un rendez-vous chaleureux et convivial pour toute la famille.

Au programme : artisanat, gourmandises et autres confections avec la présence de plus de 35 exposants qui proposeront leurs créations, des produits locaux, des décorations de Noël, des douceurs sucrées et salées, et mille idées pour remplir la hotte du Père Noël ; des animations pour petits et grands : présence du Père Noël et sa boîte aux lettres magique, carrousel éco-responsable et boîte à selfie, ateliers créatifs pour les enfants, animations musicales, buvette, vin chaud et restauration sur place.

Rendez-vous samedi 6 décembre 10h à 20h et le dimanche 7 décembre de 10h à 18h.

# EN ROUTE VERS NOËL



## UNE PROGRAMMATION CULTURELLE SPÉCIALE POUR NOËL

Pour lancer le marché de Noël, la mairie proposera cette année une programmation culturelle spéciale avec du cinéma et de la musique.

Ainsi, Santa et Cie, une comédie familiale d'Alain Chabat sera projetée le vendredi 5 décembre à 20h30 à l'Espace Michel Crépeau.

Côté musique, l'ensemble Il Convito sous la baguette de Maude Gratton donnera un concert dans le cadre du MM Festival le 20 décembre à 20h30 (voir p.4)

**+ d'infos et réservation auprès de la mairie : 05 46 35 40 10**



## L'ODYSSEÉE DU SAPIN DE NOËL

Pourquoi décore-t-on un sapin à Noël ?

Depuis quand fait-on ça ? Est-ce qu'il y en a dans tous les pays du monde ? Les Sages de Nieul-sur-Mer ont cherché pour vous les réponses à toutes ces questions. Ils proposent une exposition sur les origines et l'évolution du sapin de Noël dans le hall de la mairie tout le mois de décembre aux horaires habituels d'ouverture (8h30-12h/13h30-17h).

## CHOCOLATS DE NOËL

Vous avez 75 ans ou plus et vous êtes Nieulais ?

Venez chercher votre ballotin de chocolats que la mairie a le plaisir de vous offrir.

Pour cela, remplissez le coupon reçu par courrier et présentez-vous au chalet du CCAS lors du marché de Noël les 6 et 7 décembre prochains.

## UN PETIT GESTE POUR LES PLUS DÉMUNIS

Comme tous les ans, la municipalité s'engage en faveur des plus démunis et propose de recueillir vos boîtes de Noël solidaires au profit des bénéficiaires de la Banque alimentaire.

Elles seront à déposer au pied du sapin jusqu'au 19 décembre. Le CCAS s'occupera de les leur transmettre.

## BOÎTÉS DE NOËL SOLIDAIRÉS



POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



## RUE SAINT-BLAISE, UN LIEU OUVERT, ENGAGÉ... ET SOLIDAIRE !

À Nieul-sur-Mer, l'Espace Jeunes, rue Saint-Blaise, n'est pas seulement un lieu d'accueil et d'activités pour les adolescents, c'est aussi un véritable laboratoire d'initiatives citoyennes et écoresponsables, ouvert sur la commune et animé par des jeunes investis et créatifs. Chaque mercredi après-midi, les portes de la structure s'ouvrent au public pour faire découvrir la boutique solidaire, un espace convivial dédié au « troc » et au partage où chacun peut déposer/récupérer librement des objets de toutes sortes.

En parallèle, des ateliers de bricolage et de petite réparation sont régulièrement organisés afin de donner une seconde vie aux objets du quotidien. La structure se distingue également par son ouverture sur la vie locale. Elle a accueilli cette année le festival de la toute petite enfance et plus récemment, la Fête des Arts et ses ateliers autour du street art.



## LE RALLYE CITOYEN : UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR NOS INSTITUTIONS

La sixième édition du Rallye Citoyen a permis à nos jeunes Nieulais de découvrir les institutions locales et nationales. Au programme : rencontres avec les pompiers, élus municipaux, policiers, gendarmes, interventions sur la sécurité routière, simulation de procès, et visite de l'Assemblée Nationale pendant les vacances d'automne. La semaine s'est conclue par une cérémonie à l'Hôtel de Ville de La Rochelle, réunissant participants, familles, élus et intervenants. Un moment fort qui a permis de saluer l'engagement de chacun dans cette aventure collective et citoyenne !

## RENDEZ-VOUS AUX URNES !

Le décret publié au Journal officiel du 28 août 2025 a fixé les dates des prochaines élections municipales.

Le premier tour aura donc lieu le dimanche **15 mars 2026**, et le second tour le **22 mars** si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Vous pouvez dès à présent vérifier dans quelle commune vous êtes inscrit grâce au service en ligne « interroger sa situation électorale » du site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous venez d'emménager à Nieul-sur-Mer ?

Vous pouvez déposer une demande d'inscription sur la liste électorale **au plus tard le vendredi 6 février 2026** :

- En ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- En mairie du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Par courrier postal (mairie, rue de Beauregard, 17137 Nieul-sur-Mer)

Liste des documents requis :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (hors téléphonie mobile)
- Cerfa n° 12669



## VIVRE ENSEMBLE

### LAISSE OBLIGATOIRE !

De nombreux manquements à l'obligation de tenir son chien en laisse sont actuellement observés dans le parc municipal et dans les rues.

Merci à tous les propriétaires de respecter la place de chacun en tenant leur animal en laisse.



### DÉJECTIONS CANINES

Pour des questions sanitaires et de respect des autres, les déjections canines doivent être absolument ramassées sur les trottoirs, les voies publiques, et les espaces verts.



### LA CIGARETTE SUR LA SELLETTE

Depuis le 1er juillet 2025, il est désormais interdit de fumer dans les lieux suivants : parcs et jardins publics, plages bordant des eaux de baignade, abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs, abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs et espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives. Merci à tous.

### LE BON GESTE

Après Noël, vos sapins devront être déposés à la déchetterie où ils seront collectés avant d'être recyclés.



# VIE PRATIQUE

## CYBERSÉCURITÉ :

### LE MOT DE PASSE, C'EST LA CLÉ !

Messageries, réseaux sociaux, banques, administrations et commerces en ligne, réseaux et applications d'entreprise...

La sécurité de l'accès à tous ces services du quotidien repose aujourd'hui essentiellement sur les mots de passe. Face à leur profusion, la tentation est forte d'en choisir un simple que l'on est sûr de ne pas oublier.

Et pourtant, cette pratique augmente considérablement les risques de compromettre la sécurité de vos accès. Voici 10 bonnes pratiques à adopter pour gérer efficacement vos mots de passe.

## 10 CONSEILS POUR GÉRER VOS MOTS DE PASSE

- 1 Utilisez un mot de passe différent pour chaque service
- 2 Utilisez un mot de passe suffisamment long et complexe
- 3 Utilisez un mot de passe impossible à deviner
- 4 Utilisez un gestionnaire de mots de passe
- 5 Changez votre mot de passe au moins deux fois
- 6 Ne communiquez jamais votre mot de passe à un tiers
- 7 N'utilisez pas les mêmes mots de passe sur un ordinateur partagé
- 8 Activez la double authentification (lorsqu'il est possible)
- 9 Changez les mots de passe par défaut des différents services auxquels vous accédez
- 10 Choisissez un mot de passe particulièrement robuste pour votre messagerie



## PASSEPORT, CARTE D'IDENTITÉ : UN SERVICE QUI FONCTIONNE BIEN À LA MAIRIE

Ouvert il y a un an et demi, le Dispositif de Recueil (DR) permet l'enregistrement d'une demande de passeport et/ou de carte d'identité, ainsi que sa remise. Ainsi, depuis mai 2024, près de 800 titres ont déjà été remis à Nieul-sur-Mer. Là où d'autres communes affichent des délais très longs, un rendez-vous est proposé ici sous 15 jours-3 semaines (ils ont lieu du lundi après-midi au jeudi après-midi). Il faut ensuite compter 21 jours d'instruction et de fabrication du titre. Petit rappel : avant d'appeler la mairie pour un rendez-vous, il faut avoir constitué et déposé son dossier en ligne sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

## CIMETIÈRE

### ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE : ÇA AVANCE !

Dans la continuité des actions engagées, poursuite de l'enherbement des allées du cimetière.

L'allée centrale restera gravillonnée pour faciliter le passage des véhicules (pompes funèbres et entretien). La première partie avait été réalisée à l'automne 2023 il y a 2 ans. L'année dernière, les travaux avaient été reportés à cause de la météo. C'est donc cet automne qu'ils pourront avancer.



## BIENTÔT UN MONUMENT AU COEUR DU JARDIN DU SOUVENIR

Le groupe de travail « cimetière » a travaillé sur un projet d'embellissement du jardin du souvenir pour proposer une composition esthétique avec une symbolique forte autour de la lumière. À l'entrée du jardin des souvenirs, un phare d'une hauteur d'1,10 m accueillera les cendres des défunt. Une allée avec des graminées conduira vers les columbariums. L'emplacement actuel sera gardé intact. L'ensemble devrait être achevé d'ici la fin de l'année.

## Croquis du projet "Jardin du souvenir"



## COMMUNICATION



Vous souhaitez poser une question et voir la réponse publiée dans les pages de ce magazine ?

Vous venez d'ouvrir votre enseigne à Nieul-sur-Mer et désirez bénéficier d'un encart ?

Vous êtes une association, et vous voulez voir vos événements apparaître dans l'agenda du magazine ?

Vous avez une remarque au sujet de ce bulletin municipal ?

**Envoyez-nous un mail : [mairie@nieul-sur-mer.fr](mailto:mairie@nieul-sur-mer.fr)**  
en l'intitulant **#magazine**

### MAGAZINES CONSULTABLES EN LIGNE

Retrouvez tous les magazines de Nieul-sur-Mer sur le site [nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr) ou bien directement en flashant ce QR code.



## LE MOT DE L'OPPOSITION

### IL FAIT BON VIVRE A NIEUL SUR MER...

**... dit le maire de la commune et NOUS, nous voudrions bien que cela continue ...**

C'est ainsi que lors du dernier conseil municipal, nous avons voté CONTRE le Plan Local de l'Habitat (PLH) que nous a imposé la majorité municipale, pour construire 100 logements par an pendant 6 ans. Soit une arrivée de près de 1 500 habitants supplémentaires, ce qui représente environ l'accroissement d'un quart de la population actuelle.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) privilégie les nouveaux habitats près des zones d'emploi afin d'éviter les trajets domicile/travail qui augmentent les risques routiers, les embouteillages, la pollution, les pertes de temps et le prix des carburants, notamment. Sans oublier les montants astronomiques pour l'installation de nouvelles voiries et systèmes de sécurité.

De plus, l'unité urbaine centrale composée d'Aytré, Périgny, Puilboreau et Lagord, représente 18 % de la population de la Communauté d'Agglomérations de La Rochelle (CDA) et 26 % de l'emploi total.

Devant nos arguments, la majorité municipale nous répond que c'est aussi pour éviter la pénalité prévue par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000.

Or de l'avis de nombreux spécialistes et élus, les objectifs de cette loi devraient être mesurés au niveau de la CDA et non des communes.

Enfin, Nieul sur mer n'est pas extensible à l'infini car les communes voisines sont proches et le côté ouest est non constructible car situé le long du littoral.

Evitons donc que la grenouille ne se fasse aussi grosse que le bœuf !

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux - 06 19 32 17 70

Jacqueline Chevallier - 05 46 37 21 39

Christian Tavares - 05 46 37 37 08

**Courriel : [nieul\\_ensemble@outlook.fr](mailto:nieul_ensemble@outlook.fr)**

# AGENDA

NOVEMBRE 2025 - AVRIL 2026

Retrouvez + d'infos et l'agenda complet sur [nieul-sur-mer.fr](http://nieul-sur-mer.fr)

## SAM. 22 ET DIM. 23 NOV.

- ✓ Loto  
18H - 1H / 12H - 18H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : ASM 06 31 54 50 87

## DU VEND. 28, AU DIM. 30 NOV.

- ✓ Collecte nationale de la Banque alimentaire  
Horaires d'ouverture Super U  
+ d'infos : CCAS 05 46 37 72 86

## DIM. 30 NOV.

- ✓ Gala de rollers  
15H - 19H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Roller Dancing Arts 06 70 20 74 43

## 1<sup>ER</sup> AU 26 DÉC.

- ✓ Exposition "L'Odyssée du sapin de Noël"  
8H30-12H / 13H30-17H Hall Mairie  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## VEND. 5 DÉC.

- ✓ Ciné en hiver "Santa et Cie"  
20H30 Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## SAM. 6 ET DIM. 7 DÉC.

- ✓ Marché de Noël  
10H-20H / 10H-18H CC du Moulin des Chênes Vert  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10  
✓ Téléthon  
24H : 14H À 14H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : VCN 06 71 90 82 00

## SAM. 20 DÉC.

- ✓ Concert baroque  
20H30 Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## JEUDI 8 JANV.

- ✓ Cérémonie des voeux du Maire  
18H30 Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## VEND. 9 JANV.

- ✓ One man show par Olivier de Robert  
20H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 11

## VEND. 16 JANV.

- ✓ Conférence "Sur les routes de la soie"  
18H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## SAM. 24 JANVIER

- ✓ Chœur Gospel de La Rochelle  
20H30 Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 11

## DIM. 25 JANV.

- ✓ Théâtre de marionnettes  
16H Médiathèque Roger Sarraud  
+ d'infos : Médiathèque 05 46 37 39 18

## VEND. 30 JANV.

- ✓ Crêpes party  
16H30-18H Abords de l'école Chobelet  
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

## DIM. 1<sup>ER</sup> FÉV.

- ✓ Gou'thé dansant  
14H-19H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : CCAS 05 46 37 72 86

## SAM. 7 ET DIM. 8 FÉV.

- ✓ Salon toutes collections  
9H-18H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Amicale philatélique Aunisienne

## SAM. 21 FÉV.

- ✓ Carnaval Charivari  
15H-18H Centre bourg  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## SAM. 21 ET DIM. 22 FÉV.

- ✓ Loto  
18H ET 15H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : AIPA 06 64 95 10 76

## SAM. 27 FÉV. AU DIM. 1<sup>ER</sup> MARS.

- ✓ Salon du vin bio  
18H-20H/10H-19H/10H-18H  
Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Rotary LR Atlantique 06 25 46 05 39

## SAM. 28 FÉV.

- ✓ Réunion Fête des Arts  
10H-12H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 11

## SAM. 7 MARS

- ✓ Concert "Marimba and Co"  
20H Espace Michel Crépeau

## DIM. 15 ET 22 MARS

- ✓ Élections municipales  
8H-18H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

## SAM. 21 MARS

- ✓ Matinée sophro-créative  
9H30-12H30 Maison des associations  
+ d'infos : Libre comme l'art 06 20 61 36 68

## SAM. 28 MARS

- ✓ Printemps des poètes  
HOR. À VENIR Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Tambours d'Aurore 06 65 27 73 07

## SAM. 28 ET DIM. 29 MARS

- ✓ Parc éphémère  
10H-20H ET 10H-17H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

## DIM. 5 AVRIL

- ✓ Chasse aux œufs  
11H Parc municipal  
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32

## SAM. 11 AVRIL

- ✓ Balade croquis/sophrologie  
9H30-12H30 Parc municipal  
+ d'infos : Libre comme l'art 06 20 61 36 68

## DIM. 12 AVRIL

- ✓ Concert les Petits souliers  
16H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 11

## SAM. 25 AVRIL

- ✓ Parcours du cœur  
9H-12H Mairie - parc municipal  
+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10  
✓ Jazz Band de 1001 Notes  
20H30 Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : 1001 Notes 05 46 68 86 21

## DIM. 26 AVRIL

- ✓ Troc Plantes  
10H-15H Place de la Liberté-François Mitterrand  
+ d'infos : Comité des fêtes 06 61 84 58 32  
✓ Bourse aux jouets  
9H-18H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : L'île aux Trésors 05 46 37 41 31

## MANIFESTATIONS SPORTIVES

### TENNIS DE TABLE

Dimanches 16, 30 nov., 14 déc., 11 janv., 18 janv, 1er et 8 mars

- ✓ Championnat de France et finale départementale

- 9H-13H/9H-17H Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Club Pongiste Nieulais 06 51 55 52 44

### BOXE

Samedi 4 et dimanche 5 avril

- ✓ Compétition

- HOR. À VENIR Espace Michel Crépeau  
+ d'infos : Boxing Club Nieulais 06 66 17 88 35

## AUTRES MANIFESTATIONS

20 nov., 18 déc., 15 janv., 19 fév., 19 mars, 16 avr.

- ✓ Jeudis des découvertes

- 18H-20H Médiathèque Roger Sarraud  
+ d'infos : Médiathèque 05 46 37 39 18

- ✓ Marché dominical

- 8H-13H Place de la Liberté François Mitterrand

- ✓ Don de sang

Jeudis 18 décembre, 12 février, 9 avril

- 15H30-19H Espace Michel Crépeau

Évènements mairie